

États financiers consolidés

Ville de Shediac

31 décembre 2018

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1, 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers consolidés	7 - 15
Annexe 1: Tableau consolidé des revenus	16
Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses	17 - 21
Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle	22
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve	23
Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice	24
Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP	25



À son Honneur le maire et aux membres du Conseil municipal

Grant Thornton LLP Suite 500 633 rue Main Street, PO Box 1005 Moncton, NB E1C 8P2

T +1 506 857 0100 F +1 506 857 0105

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2018 ainsi que les états consolidés des résultats, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicative.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre affaire

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé des informations additionnelles basé sur le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux daté du 16 décembre 2011. La Ville de Shediac a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 aux états financiers consolidés afin de se conformer aux obligations.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont

considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada Le 29 avril 2019

Comptables professionnels agréés

Grant Thornton LLP

Ville de Shediac État consolidé de la situation financière		
31 décembre	2018	2017
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 599 708 \$	5 628 343
Sommes à recevoir (Note 3)	1 532 906	2 984 223
Escomptes non amorties d'obligations non garanties	133 866	65 221
	8 266 480	8 677 787
Passifs		
Prêts bancaires (Note 4)	4 750 000	8 075 000
Fournisseurs et charges à payer (Note 5)	2 233 952	4 449 340
Dette à long terme (Note 6)	15 322 760	8 808 760
2010 010119 (01110 (11010 0)	22 306 712	21 333 100
Dette nette	(14 040 232)	(12 655 313)
		(12 000 010)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 8)	45 894 012	43 541 629
Inventaire de fournitures	19 668	19 668
Charges payées d'avance	<u>8 630</u>	9 015
	45 922 310	43 570 312
Excédent accumulé	31 882 078 \$	30 914 999

Engagements (Note 12)

(

Au nom du Conseil

Moire

Tresorier

Ville de Shediac État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 décembre 2018 2017

	CCSP (Budget)		
	(Budget) (Page 25)	Réel	Réel
Revenus	(I age 20)	IXCCI	11001
Mandat d'imposition	9 779 743 \$	9 779 743 \$	9 653 563
Transferts inconditionnels du	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	0 000 000
gouvernement provincial	742 060	756 515	148 584
Autres contributions et transferts			
gouvernementaux (Page 16)	727 055	727 055	4 352 427
Autres revenus de provenance interne (Page 16)	1 088 915	1 199 991	1 157 078
Services d'eau	1 545 275	1 618 075	1 619 590
Gain sur disposition d'immobilisations			
corporelles	32 000	18 795	24 683
Intérêt [']	35 000	202 038	155 272
	13 950 048	14 302 212	<u> 17 111 197</u>
Dépenses (Pages 17-21)			
Services d'administration général	1 966 450	1 882 000	2 069 862
Services de protection	2 090 776	2 074 459	1 929 886
Services de transport	4 638 351	4 458 973	3 819 365
Services d'hygiène environnementale et			
d'urbanisme	1 692 161	1 587 188	1 425 983
Services récréatifs et culturels	2 616 399	2 537 713	2 460 011
Services d'eau	716 568	794 800	640 551
	13 720 705	13 335 133	12 345 658
Excédent annuel	229 343 \$	967 079	4 765 539
Excédent accumulé, début de l'exercice		30 914 999	26 149 460
Excédent accumulé, fin de l'exercice		31 882 078 \$	30 914 999

Ville de Shediac État consolidé de l'évolution de la d Exercice terminé le 31 décembre	ette nette	2018	2017
Excédent annuel	229 343	\$ 967 079 \$	4 765 539 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles Produits sur disposition d'immobilisations corporelles Amortissement d'immobilisations corporelles Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	(5 667 000) - 2 939 525 (32 000) (2 759 475)	(5 345 073) 71 960 2 939 525 (18 795) (2 352 383)	(10 333 461) 54 650 2 825 982 (24 683) (7 477 512)
Changement aux charges payées d'avances		385	8 716
Augmentation de la dette nette	(2 530 132)	(1 384 919)	(2 703 257)
Dette nette, début de l'exercice	(12 655 313)	(12 655 313)	(9 952 056)
Dette nette, fin de l'exercice	(15 185 445)	\$ (14 040 232) \$	(12 655 313)

Ville de Shediac État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2018 2017

Flux de trésorerie entrant (sortant) net reliés aux activités suivantes:

Activités de fonctionnement

Excédent annuel	967 079 \$	4 765 539 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
	939 525	2 825 982
Gain sur vente d'immobilisations corporelles	(18 795)	(24 683)
Changements au fonds de roulement hors trésorerie:		
Changement aux sommes à recevoir 1	451 317	(1 585 961)
Changement aux fournisseurs et charges à payer (2	215 388)	`1 092 677
Changement aux charges payées d'avance	385	8 716
Changement aux escomptes d'obligations non garanties	(68 645)	3 865
	055 478	7 086 135
•		
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (5	345 073)	(10 333 461)
Produits sur vente d'immobilisations corporelles	71 960	54 650
	273 113)	(10 278 811)
		110 270 0111
Activités de financement		
Émission de la dette à long terme 7	385 000	590 000
Remboursement des prêts bancaires	-	4 665 000
	871 000)	(1 078 000)
	325 000)	(1070000)
	189 000	4 177 000
Trocorono notto provonant pour les detivités de initalisement	103 000	4 177 000
Augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie	971 365	984 324
The grant and the second of the second secon	071 000	304 024
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	628 343	4 644 019
		, 5 , , 5 , 0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice 6	599 708 \$	5 628 343 \$

31 décembre 2018

 La Corporation de la Ville de Shediac (la "Ville") est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Corporation de la Ville de Shediac reposent sur les observations de la direction présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés. Les états financiers consolidés incluent les obligations d'information additionnelles requises par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick. La Ville a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 afin de se conformer aux obligations.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que des informations financières fiables sont produites. Les contrôles internes sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable dont les actifs sont protégés, que les transactions sont autorisées correctement et enregistrées conformément à la législation et règlementation requise, et des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidées.

Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville de Shediac sont les suivants :

a) Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les changements à l'excédent accumulé et le changement à la situation financière de l'entité publiante. La Ville de Shediac comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires financières et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par celle-ci.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

b) Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts sont reconnus comme revenue différé lorsque les stipulations du transfert n'ont pas été respectées et le revenu est reconnu lorsque les stipulations sont réglées.

c) Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont des durées de vie utiles allant au-delà de l'exercice courant et leur vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représentent l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'exercice.

d) Constatation des revenus

Les revenus fiscaux représentent des cotisations annuelles administrées et perçues par la province du Nouveau-Brunswick au nom de toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick pour les services municipaux. Ils sont enregistrés comme mandat d'évaluation lorsque les fonds sont recus à la Ville.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2018

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des revenus (suite)

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme revenus dans la période où le transfert est autorisé, les critères d'admissibilité, le cas échéant, ont été remplis par la ville, et une estimation raisonnable du montant à recevoir peut être faite.

Les commissions et les frais de licences et permis et services d'eau sont enregistrés sur la base des droits constatés et comptabilisés comme acquis qui est généralement lorsque les services sont fournis ou les installations sont utilisées.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et le recouvrement est raisonnablement assuré.

e) i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Type d'actif	Années
Immeubles et améliorations locatives	20 -40 ans
Véhicules et équipement	5-20 ans
Matériel et logiciel informatique	5-10 ans
Aménagement de terrains	5-20 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	10-60 ans
Immeubles du réseau d'eau et améliorations locatives	30 ans
Systèmes d'eau	20-60 ans

ii) Actifs sous construction

Les actifs sous construction ne sont pas amortis avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif,

f) Inventaires de matériaux et fournitures

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

h) Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée net des soldes des fonds d'amortissement. Les frais de service de la dette, y compris le capital et l'intérêt, sont débités au revenu actuel dans la période où ils ont lieu.

31 décembre 2018

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

i) **Avantages sociaux futurs**

La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie acquis lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville permet également aux employés l'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne peuvent être acquis mais qui peuvent être utilisés pendant leur période d'emploi. La Ville a conclu que le solde n'était pas significatif, donc il n'a pas été comptabilisé,

j)

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 12 décembre 2017 et le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a approuvé le budget de fonctionnement général le 11 janvier 2018, le budget de capital a été approuvé par le conseil le 12 décembre 2017.

k) Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins de fonctionnement et de capital futurs. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » aux états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement sont établis pour les activités générales et d'eau de la Ville. Les fonds de fonctionnement sont utilisés pour comptabilisés les coûts associés aux services municipaux fournis par la Ville.

ii. Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour les dépenses capitales générales et d'eau. Les fonds de capital rendent compte du coût d'acquisition des diverses immobilisations et du financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

Fonds de réserve En vertu de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chacun des fonds énumérés ci-dessus.

Information sectorielle

La Ville de Shediac est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Dans les rapports préparés pour la direction, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et communiquées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les sections suivantes :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

31 décembre 2018

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

l) Information sectorielle (suite)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des rues, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et autres services municipaux de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau

Cette section est responsable de l'approvisionnement de services d'eau, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

m) Passif au titre des sites contaminés

Des sites contaminés sont le résultat de la contamination introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse la norme environnementale. Le passif est enregistré net des recouvrements prévus. Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé quand un site n'est pas en production et que les critères suivants sont rencontrés:

- il existe une norme environnementale;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- la Ville :
 - est directement responsable,
 - accepte la responsabilité;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause,

Le passif est enregistré lorsque la direction estime les coûts d'après assainissement qui inclus les activités au titre du fonctionnement, de la maintenance et de la surveillance qui sont partie intégrante de la stratégie d'assainissement pour un site contaminé.

n) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet d'un niveau d'estimation plus élevé incluent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations obtenues à titre gratuit, l'évaluation du passif éventuel et la provision pour mauvaises créances.

31 décembre 2018

3. Sommes à recevoir	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Comptes débiteurs Recevables – eau Recevables – capital Taxe de vente à recevoir	778 160 \$ 434 142 183 136137 468	218 920 \$ 415 170 1 974 070 376 063
	1 532 906 \$	2 984 223 \$

4. Prêts bancaires

Les prêts bancaires représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Le taux d'intérêt sur ces prêts bancaires est le taux préférentiel.

5. Fournisseurs et charges à payer	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fournisseurs et charges à payer Comptes à payer - capital Obligations d'avantages sociaux (Note 7) Intérêts courus sur dette à long terme	885 372 \$ 930 714 367 47250 394	796 257 \$ 3 257 554 365 123 30 406
	2 233 952 \$	4 449 340 \$

31 décembre 2018

6. Dette à long terme	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Obligations non garanties:		
BA21 0,95%-5%, dû 2019	71 000 \$	141 000 \$
BC16 1,5%-4,55%, dū 2020	121 000	179 000
BG22 1,65%-3,8%, dû 2027	1 082 000	1 209 000
BH28 1,35%- 3,8%, dû 2022	122 000	150 000
BI23 1,35%-4%, dû 2023	476 000	564 000
BK15 1,15%-4,15%, dû 2029	924 000	1 010 000
BM21 ,95% - 3,5%, dû 2030	987 000	1 059 000
BN23 1,05% - 3,9%, dû 2030	330 000	354 000
BO25 1,45% - 3,75%, dû 2031	1 624 000	1 738 000
BP22 1,2% - 3,8%, dû 2031	983 000	1 057 000
BC17 1,5%-4,55%, dû 2020	30 000	45 000
BH29 1,35%-3,8%, dû 2022	94 000	116 000
Bl24 1,35%-4%, dû 2023	127 000	150 000
BO26 1,45%-3,75%, dû 2031	283 000	302 000
BQ22 1,20%-3,55%, dû 2032	539 000	590 000
BT20 2,10%-3,7%, dû 2038	<u>7 385 000</u>	
1	5 178 000	8 664 000
608402 NB Ltd.		
Emprunt, 0%, remboursable d'après l'entente, basé		
sur le développement	144 760	144 760
1	5 322 760 \$	8 808 760 \$

Les remboursements du capital requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2019	1 235 000 \$	2022	1 168 000 \$
2020	1 190 000	2023	1 041 000
2021	1 143 000		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les obligations non garanties et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale. Au 31 décembre 2018, la Ville a l'autorisation d'emprunter un montant additionnel de 7 750 000 \$.

31 décembre 2018

7. Autres passifs postérieurs à l'emploi

Conformément aux conventions collectives applicables, la Ville de Shediac fournit à divers groupes d'employés la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables soit à la retraite ou à la démission.

Obligations d'avantages sociaux:	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Avantages acquis Pertes actuarielles non amorties	401 983 \$ (34 511)	402 800 \$ (37 677)
Obligation au titre des avantages accumulés	367 472 \$	365 123 \$
Obligation au titre des avantages accumulés Moins montant capitalisé	367 472 \$ (367 472)	365 123 \$ (365 123)
Avantages acquis à être financés par les revenus futurs	\$	\$
Dépenses relatives aux avantages sociaux de l'exercice	<u>45 100</u> \$	\$

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation au titre des avantages accumulés. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses concernant des événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 2% en 2018, 2019 et 2020, 2.5% en 2021 et 3% par après:
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des avantages accumulés est de 3,07%;
- l'âge de la retraite est de 60 ans ;
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.

Immobilisations corporelles ∞.

				Immobilisations générales	énérales		ommi	Immobilisations d'eau			
;	Terrains	Immeubles et améliorations locatives	Véhicules et équipement	Matériel et logiciel informatique	Aménagement des terrains	Routes, rues, trottoirs, caniveaux	Terrains	Immeuble - Eau et améliorations locatives	Systèmes d'eau	2018	2017
Coût d'ouverture	2 856 881 \$	12 262 250 \$	4 734 609 \$	186 631 \$	4 585 742 \$	36 274 892 \$	76 681 \$	1 069 512 \$	8 782 088 \$	70 829 286 \$	60 617 975 \$
Acquisitions	•	91 857	840 680	1	151 743	1 429 724	•	•	2 831 069	5 345 073	10 333 461
Cessions	1		276 086	•	•			•	£	276 086	122 150
Coût de clôture	2 856 881	12 354 107	5 299 203	186 631	4 737 485	37 704 616	76 681	1 069 512	11 613 157	76 898 273	70 829 286
Amortissement cumulé Amortissement cumulé d'ouverture	•	2 879 274	2 240 748	185 380	1 378 936	16 044 250	,	716 481	3 842 588	27 287 657	24 553 858
Amortissement	1	407 651	338 451	1251	326 732	1 496 727	ı	28 906	339 807	2 939 525	2 825 982
Cessions	•	•	222 921	1	**		•	ı	æ	222 921	92 183
Amortissement cumulé de clôture		3 286 925	2 356 278	186 631	1 705 668	17 540 977		745 387	4 182 395	30 004 261	27 287 657
Valeur comptable nette de l'actif	2 856 881 \$	9 067 182 \$	2 942 925 \$	**	3 031 817 \$	20 163 639 \$	76 681 \$	324 125 \$	7 430 762 \$	45 894 012 \$ 43 541 679 \$	43 541 629 \$

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2018

9. Conformité aux emprunts à court terme

Emprunt pour le fonctionnement

Tel que prescrit dans la *Loi sur les Municipalité*, les emprunts utilisés pour financer les opérations du fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts utilisés pour financer les services d'eau sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2018, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter-fonds

Le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'exercice suivant, à moins que l'emprunt soit pour un projet d'investissement. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

10. Excédent/déficit au fonds d'eau

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant : le solde de l'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
2018 excédent	135 640 \$	- \$
2017 excédent	141 309	141 309
2016 excédent		124 325
	276 949 \$	265 634 \$

11. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la Ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

12. Engagements

La Ville s'est engagée par baux jusqu'en 2022 pour la location d'équipement et d'espace de bureau. Le solde de ces engagements en vertu de ces baux, exclusion faite des clauses d'indexation et de l'impôt foncier, s'établit à 705 624 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2019	234 258 \$	2021	234 258 \$	
2020	234 258	2022	2 850	

13. Plan de pension

La Ville maintien un plan de pension à contribution définies pour ses employés à temps plein. Les contributions faites par la Ville au plan de pension pour 2018 totalisent 144 959 \$ (2017 - 135 790 \$).

14. Reclassement

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation actuelle des états financiers. Ces reclassements n'ont aucun impact sur l'excédent rapporté précédemment.

Annexe 1: Tableau consolidé des re			
Exercice se terminant le 31 décembre	2018	2018	2017
	Budget	Réel	Réel
lutres contributions et transferts gouvernementaux			
Gouvernement provincial	117 550 \$	117 550 \$	1 159 405
Programme de la taxe sur l'essence	446 369	446 369	431 249
Nouveaux Fonds Chantier Canada	-	-	1 483 831
Fonds pour l'eau potable et le traitement des			
eaux usées	163 136	163 136	1 277 942
	727 055 \$	727 055 \$	4 352 427
utres revenus de provenance interne			
Services d'incendie	332 649 \$	335 000 \$	359 271
Services récréatifs	36 000	52 982	38 671
Aréna	239 400	251 109	242 101
Centre multifonctionnel	190 000	142 875	170 516
Licences et permis	1 000	737	1 088
Permis de construction	100 000	153 427	102 026
Entretien des routes	53 000	53 333	53 333
Loyer	41 700	41 741	41 733
Affectation pour espace verte	-	7 600	(1 120)
Divers	95 166	161 187	149 459
	1 088 915 \$	1 199 991 \$	1 157 078

Ville de Shediac Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

ercice se terminant le 31 décembre	2018	2018	2017
	<u>Budget</u>	Réel	Réel
vices d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	19 600 \$	15 985 \$	19 169
Maire - autres	16 500	14 031	15 318
Conseillers	75 500	74 071	74 010
Conseillers - autres	43 400	36 200	37 042
Colloques sur le développement	27 500	19 568	22 450
Autres	24 000	21 293	21 677
	206 500	181 148	189 666
Services administratifs			
Salaires et avantages sociaux	673 900	665 209	643 945
Frais de déplacement – Directeur général	15 000	14 672	15 022
Immeuble - loyer et entretien	308 000	302 926	329 265
Location d'équipement	5 500	5 299	6 948
Télécommunication	26 000	23 592	25 689
Vérification externe	36 000	36 845	27 146
Frais légaux et autres honoraires professionnels	50 000	37 636	100 613
Systèmes informatiques	45 000	36 259	46 613
Publicité et promotion	12 000	6 476	11 491
Projet Branding	23 000	41 065	67 353
Frais d'association	18 000	17 425	17 736
Frais de bureau et de poste	40 000	32 776	35 820
Frais d'évaluation	127 049	127 049	127 079
Traduction simultanée	12 000	7 141	9 893
	1 391 449	1 354 370	1 464 613
Autres services d'administration générale			
Assurance responsabilité civile	63 100	74 439	53 872
Subvention	148 250	120 135	230 664
Arrêté municipal	78 000	67 507	49 111
Ressources humaines	46 200	42 385	34 952
Impôts fonciers	8 500	8 257	8 215
Escomptes d'obligations	6 200	6 102	7 533
Frais bancaires	17 000	16 670	16 340
Mauvaises créances		9 736	13 645
	367 250	345 231	414 332
Amortissement	1 251	1 251	1 251
	1 966 450 \$	1 882 000 \$	2 069 862

Ville de Shediac Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

ercice se terminant le 31 décembre	2018	2018	2017
	<u>Budget</u>	Réel	Réel
rvices de protection		11001	11301
Police			
Contrat	1 367 459 \$	1 367 459 \$	1 291 601
Divers	8 100	8 060	7 900
	1 375 559	1 375 519	1 299 501
Incendie	-		·
Véhicules	33 000	32 595	24 939
Association des pompiers	32 700	32 700	32 700
Honoraires	110 100	111 618	107 987
Équipement anti-incendie	76 600	70 042	27 546
Vaccins	1 000		
Vêtement	23 000	19 430	30 401
Frais de déplacement	4 300	3 740	1 733
Prévention des incendies	3 100	2 322	2 179
Salaires et avantages sociaux	145 800	147 578	140 077
Avertisseurs d'incendie	33 000	30 114	23 682
Commission des accidents du	33 233	00 114	20 002
travail et assurance groupe	28 000	26 134	32 231
Formation	14 100	11 222	8 788
Divers	11 000	8 451	17 656
Immeuble – entretien et réparation	55 200	52 956	80 007
	570 900	548 902	529 926
Autres services de protection		010 002	020 020
Contrôle des animaux nuisibles	27 000	26 764	26 702
Programme de mesures d'urgence	3 000	2 535	2 870
	30 000	29 299	29 572
Intérêt sur les obligations	9 529	15 951	6 912
Amortissement	104 788	104 788	63 975
	2 090 776 \$	2 074 459 \$	1 929 886

Ville de Shediac Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite) Exercice se terminant le 31 décembre 2018 2018 2017 **Budget** <u>Réel</u> <u>Réel</u> Services de transport Services communs Salaires et avantages sociaux 877 900 \$ 820 455 \$ 720 701 \$ Heures supplémentaires 125 000 145 283 117 788 Fournitures générales Essence et huile 80 000 78 751 64 381 Entretien et réparation 110 000 119 215 70 315 Assurances et immatriculation 27 000 25 351 26 659 Atelier, chantier et immeuble Entretien et réparation 127 000 123 329 59 127 26 201 Chauffage et éclairage 29 400 34 676 Taxes municipales, égout et assurance 71 450 60 641 7 303 Services de communication 7 800 7 123 5 528 Services d'ingénierie 95 000 56 217 82 182 1 550 550 1 497 006 1 154 220 Transport routier Routes et rues 432 000 362 014 283 796 Enlèvement de la neige et de la glace 110 000 96 600 81 235 Éclairage des rues 172 400 164 634 160 479 Services relatifs à la circulation 72 000 56 682 <u>56 908</u> 786 400 679 930 582 418 Intérêt Intérêt sur emprunt à court terme 320 025 186 777 124 962 Intérêt sur les obligations 169 374 283 258 171 929 489 399 470 035 296 891 Amortissement 1 812 002 1812002 1 785 836 4 638 351 4 458 973 \$ 3 819 365 \$ Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme Services d'hygiène environnementale Collecte des ordures 175 000 226 262 \$ 205 146 \$ Destruction des déchets solides CDSWA 133 552 133 551 132 177 308 552 337 323 359 813 Services d'urbanisme Urbanisme 221 148 220 948 217 958 Développement économique 405 705 241 271 269 935 Salaires et avantages sociaux 264 114 254 726 233 770 Tourisme et développement municipal 424 842 438 591 282 355 Maison Pascal Poirier 29 400 33 880 38 668 Ancienne gare 38 400 <u>37 959</u> <u>45 775</u> 1 383 609 1 227 375 1 088 461 Intérêt sur les obligations 199

1 692 161

1 587 188 \$

1 425 983 \$

xercice se terminant le 31 décembre	2018	2018	2017
	Budget	Réel	Réel
ervices récréatifs et culturels			
Aréna			
Salaires et avantages sociaux	168 990 \$	140 191 \$	153 454
Immeubles			
Impôts fonciers et assurance	9 000	8 799	10 788
Électricité	114 000	118 644	109 873
Entretien général	82 000	71 055	102 387
·	373 990	338 689	376 502
Parcs et terrains de jeux			-
Salaires et avantages sociaux	120 000	91 238	101 058
Consultants	50 000	53 065	30 328
Entretien d'équipement	32 300	42 413	33 552
Entretien – parcs et terrains de jeux	190 450	166 255	124 431
Immeuble – entretien et réparation	4 800	4 050	7 119
·	397 550	357 021	296 488
Services communautaires	\ 		
Salaires et avantages sociaux	226 045	224 415	217 641
Centre multifonctionnel	446 764	433 678	403 611
Conventions	9 000	4 193	7 123
Publicité et promotion	78 500	77 806	81 315
Activités	88 800	82 314	54 912
Événements spéciaux	281 100	284 322	264 801
·	1 130 209	1 106 728	1 029 403
Bibliothèque	30 900	30 677	30 455
Intérêt			
Intérêt sur les obligations	30 979	51 827	54 689
Amortissement	652 771	652 771	672 474
	2 616 399 \$	2 537 713 \$	2 460 011

Ville de Shediac Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre	2018		2018	2017
	Budget		Réel	Réel
Services d'eau				
Électricité	96 000	\$	89 817 \$	95 918 \$
Amortissement	368 713		368 713	302 446
Entretien et réparations	105 500		104 468	147 336
Intérêt sur dette à long terme	28 555		28 362	28 574
Escomptes d'émission	4 000		1 120	1 224
Intérêt sur emprunt à court terme	10 000		44 310	184
Services d'ingénierie	20 000		24 482	15 989
Divers	35 500		38 336	31 891
Échantillon d'eau potable	15 000		14 195	13 580
Assurance	13 300		13 090	13 349
Mauvaises créances (recouvrement)	20 000	-	67 907	(9 940)
	716 568	\$	794 800 \$	640 551 \$

Ville de Shediac Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle 31 décembre 2018

					H	Hvaliène environ-					
	Administration générale		Protection	Transport	SAG	nementale et urbanisme	Récréatif et culturel	adif Irel	Services d'eau	2018 Consolidé	2017 Consolidé
Revenus											
Mandat d'impôt foncier*	3 223 656	69	1718421 \$	1 651 164	49	1871715	1 314 787	\$ 287	69	9 779 743 \$	9 653 563 \$
Autres revenus de provenance interne	168 787		335 737	53 333		153 427	488 707	202		1 199 991	
Transferts inconditionnels du											
gouvement provincial*	249 367		132 929	127 726	m	144 787	101 706	90,	•	756 615	148 584
Gain sur disposition d'immobilisation corporelles	5 460		28 000		1	•	(14 665)	65)	,	18 795	24 683
Autres contributions et transferts											
gouvementaux	69 353		•	609 505	ın	1	48 197	197	•	727 055	4 352 427
Frais aux usagers - eau	•		•			•			1 618 075	1 618 075	1 619 590
Intérêt	22 377		1		,	•			179 661	202 038	155 272
	3 739 000		2 215 087	2 441 728	_	2 169 929	1 938 732	732	1 797 736	14 302 212	17 111 197
Dépenses											
Salaires et avantages	755 264		287 121	947 601	_	374 942	661 446	146		3 026 374	2 855 947
Biens et services	1 125 485		1 666 599	1 229 335	ın	1 212 246	1 171 669	696	353 415	6 758 749	6 276 280
Amortissement	1 251		104 788	1 812 002	2	•	652 771	71	368 713	2 939 525	2 825 982
Intérêt	•		15 951	470 035	2		51 827	327	72 672	610 485	387 449
	1 882 000		2 074 459	4 458 973	_	1 587 188	2 537 713	713	794 800	12 335 133	12 345 658
Excédent de l'exercice	1 857 000	s	140 628 \$	(2 017 245)	*	582 741 \$	6 869)	\$ (188 863)	1 002 936 \$	\$ 620 096	4 765 539 \$

*Le mandat d'impôt foncier et les transferts inconditionnels du gouvernement provincial ont été alloués en fonction des dépenses prévues au budget.

Ville de Shediac Annexe 4: Tableau des fonds de réserve

Excèdent accumule, début de l'exercice
Transferts au/du Fonds de fonctionnement d'eau et Fonds de fonctionnement général Affectation du Fonds de fonctionnement général Affectation au Fonds de fonctionnement général Affectation au Fonds de fonctionnement d'eau
Intérêt Affectation pour espace verte
Excédent (déficit) de l'exercice Excédent accumulé, fin de l'exercice

lotal	2 894 659 \$ 1 955 184 \$	160 000 300 000	- (1 000 000)	(840 000) 920 000	50 211 20 595 7 600 (1 120)		(782 189) 939 475	2 112 470 \$ 2 894 659
capital Réserve	1515676\$	٠	(1 000 000)	(1 000 000)	26 263	26 263	(973 737)	541 939 \$
ronctionnement Réserve	\$ 029 68	•			1571	1 571	1 571	91 141 \$
general Réserve	732 817 \$	160 000		160 000	12 617 7 600	20 217	180 217	913 034 \$
général Réserve	526 596 \$				9 760	9 760	0926	566 356 \$

Ville de Shediac Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice 31 décembre 2018

	Fonction- nement général	Capital qénéral	Réserve Fonction- nement général	Réserve Capital général	Fonction- nement Eau	Capital Eau	Réserve Fonction- nement Eau	Réserve Capital Eau	2018 Total tous les fonds
Excédent (déficit) de l'exercice 2018 .¹	193 228 \$	2 723 097 \$	\$ 092 6	180 217 \$	135 640 \$	135 640 \$ 2 030 000 \$	1 571 \$	(973 737) \$	4 299 776 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) de l'exercice pour le financement requis									
Excédent de l'avant demier exercice Dominancement du consider de la dette à long tours	(215 682)	- 244 000)	•		(124 325)	1	٠	r	(340 007)
Remboursement du capital de la dette à long terme - general Remboursement du capital de la dette à long terme - eau	000 1+/	(141 000)			130 000	(130 000)		, ,	
Amortissement des immobilisations corporelles	•	(2 570 812)	,	•	•	(368 713)		•	(2 939 525)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	(71 960)	10 705	1		i	1	1		(71 960)
dan su uspositori umimonisations colprenes Dépenses en immonisations payées par les fonds de fondement	1372592	(1 372 592)	. ,		- 000	- 000 000/		•	08/ 81 18/
Total des ajustements à l'excédent de l'exercice 2018	1825 950	(4 665 609)			905 675	(1 398 713)			(3 332 697)
Excédent de l'exercice 2018 d'après les exigences du CCSP	2 019 178 \$	2 019 178 \$ (1 942 512) \$	9 760 \$	180 217 \$	1 041 315 \$	631 287 \$	1571\$	(973 737) \$	\$ 620 296

¹ L'excédent de l'exercice inclut tous les transferts interfonds

Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP Ville de Shediac

Revenus	fonctionnement dénéral	fonctionnement	Budget	Répartition d'intérêt	Amortissement et ainstements	Transforte	2018 Total
						2000	
Province du Nouveau-Brunswick:							
Mandat d'imposition	9 779 743 \$	69 1	49	()	1	1	9 779 743 \$
Subvention inconditionnelle	742 060			7114.			742 060
Autres revenus de provenance inteme	1 079 915	000 6	•	ni#	,	ı	1 088 915
Autres contributions et transferts gouvernementaux	10 000	•	717 055	(67 1 0	1	,	727 055
Tarifs d'eau		1 545 275	•	1014)	1	1	1 545 275
Recouvrement du fonctionnement eau	507 500	ı	•	()) (#)	1	(507 500)	•
Approvisionnement en eau pour la protection							
confre les incendies		205 000	•		•	(205 000)	
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	32 000			2.00	•		32 000
Intérêt	\$	35 000	•	300	1		35 000
Excédent de l'avant demier exercice	215 682	124 325				(340 007)	
	12 366 900	1 918 600	717 055		•	(1 052 507)	13 950 048
Dépenses							
Services d'administration générale	1 965 199		•	•	1 251	1	1 966 450
Services de protection	2 181 459	1	•	9 529	104 788	(205 000)	2 090 776
Services de transport	2 336 950	•	•	489 399	1812002		4 638 351
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	1 692 161		•	67	•		1 692 161
Services récréatifs et culturels	1 932 649	1	•	30 979	652 771	•	2 616 399
Eau	•	309 300	•	38 555	368 713	•	716 568
Services financiers							
Remboursement de la dette à long terme	741 000	130 000	•		•	(871 000)	
Intérêt	529 907	38 555	•	(568 462)	•		
Transfert du fonds de fonctionnement général	762 575	•	•	. 1	•	(762 575)	•
Transfert au fonds de fonctionnement général	•	507 500	•	•	r	(507 500)	•
Transfert du fonds de fonctionnement d'eau	•	623 245		1	,	(623 245)	•
Transfert au fonds de réserve capital général	225 000	ı	•	*	•	(225 000)	•
Transfert au fonds de réserve eau capital		310 000	•			(310 000)	
	12 366 900	1 918 600		•	2 939 525	(3 504 320)	13 720 705
Excédent (déficit) de l'exercice	5	•	717 055 \$	•	(2 939 F2F) \$	2 464 843 €	220 242 €